



SECUNDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 20 È 21 DI SITTEMBRE
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/O2/060

*Question déposée par Mme Muriel FAGNI
Au nom du groupe "FEMU A CORSICA"*

OBJET : Pression touristique sur les sites de Corse

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Madame la Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse,

En cette période où l'activité touristique commence à s'atténuer et où la Corse arrive bientôt à l'heure des premiers bilans de la saison 2018, je me fais l'écho des corses qui, durant tout l'été, ont exprimé leur inquiétude, voire leur indignation, face aux nuisances environnementales quotidiennes engendrées par la surfréquentation touristique de certains sites et aussi parfois, il faut le dire, sans bien-sûr généraliser, par un manque de savoir-vivre.

Le tourisme est, certes, actuellement un des principaux leviers économiques de notre territoire. Cependant, nous constatons tous les limites du modèle qu'a connu la Corse ces dernières décennies. Notre pays mérite mieux qu'un tourisme estival, qu'un tourisme de masse ou qu'un tourisme uniquement fondé sur le luxe. Construire un modèle de développement touristique durable et réduire l'effet de la saisonnalité s'imposent donc comme des priorités.

Dans d'autres régions du monde, ces questions semblent s'être posées bien tardivement, ce qui a conduit à prendre des mesures radicales.

En Italie, plus précisément à Venise, des mesures sont expérimentées pour réduire le nombre de visiteurs sur la place San Marco, et les gros navires de croisières sont progressivement bannis du bassin devant la place.

À Barcelone, où l'été dernier la grogne anti-touriste a pris la forme de manifestations populaires, des mesures ont été prises par la municipalité afin d'interdire la création de nouveaux hôtels dans le centre-ville et réduire le nombre de locations entre particuliers (portées par les plateformes en ligne dont *Airbnb*), pour éviter que le centre ne se transforme en « ville-musée ».

À Amsterdam, sont désormais interdites dans l'hypercentre toutes nouvelles échoppes destinées aux touristes, pour éviter la « Disneyfication » de la ville. C'est également le cas de Santorin et Dubrovnick, où les arrivées quotidiennes exponentielles de croisiéristes ont été contingentées. Plus proche, dans les villages italiens des Cinque Terre, un système de carte payant avec limite d'accès a été mis en place.

Plus récemment en France, après des années de lutte, le maire de Saint Gervais vient d'obtenir que des arrêtés préfectoraux soient pris pour limiter l'accès au sommet du Mont Blanc à la capacité d'accueil des 3 refuges d'altitude, aujourd'hui saturés.

Alors que la nouvelle génération voyage beaucoup plus que par le passé, il est difficilement envisageable d'imposer aux touristes de voyager moins. En Corse, l'objectif n'est en aucun cas celui de la décroissance touristique, mais celui d'un tourisme durable, vertueux et respectueux de l'environnement.

Chers collègues, en avril dernier, nous avons fait le choix responsable, à travers l'adoption de la feuille de route de l'Agence du Tourisme de la Corse, d'orienter notre politique vers des tourisms plus vertueux avant qu'il ne soit trop tard et que nos sites incontournables n'arrivent à saturation ; il en allait de notre devoir.

En effet, il ne faut plus subir le tourisme mais s'en saisir pour construire un modèle d'éco-tourisme qui contribuera au développement de l'économie de la Corse, tout en respectant son patrimoine naturel et culturel.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, Madame la Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse, pourriez-vous, au vu des comportements observés cette saison, faire état devant notre Assemblée de ce qui peut être envisagé pour éviter que ces questions de pression touristique ne se posent encore avec plus d'acuité les années qui viennent ?